AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_59-DE
Reçu le 30/03/2023

2023/59 du 22 mars 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 22 mars 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Celles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 15 mars 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	48	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Edwige Badel -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Xavier Garreaud (Commune de Segonzac)
Titulaires absents	10	Christine Berthé – Lisa Boyer – Joël Constant – Nicolas Platon – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Patrick Lachaud
Procurations	6	Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Joëlle Saint Martin Jean-Claude Arnaud à Jean-Pierre Chaumette Denis Ferrand à Julie Bordet Patrick Lachaud à Muriel Morlion

AR Prefecture

024-200040400-20230322-2023_59-DE
Reçu le 30/03/2023

DELIBERATION N° 2023 /59 **(Code Nomenclature /3.5)**
DATE : 22 mars 2023
RAPPORTEUR : Francis Lafaye
OBJET : Vente d'un terrain à Verteillac au lieu-dit Puymozac

Suite à la vente d'une partie de terrain à l'entreprise Rullier à Verteillac, nous sommes toujours propriétaire de la parcelle WA 152 p (lot A et lot C).

Les voisins, propriétaires d'une maison à usage d'habitation, souhaitent acquérir la parcelle cadastrée WA 152p (lot C) d'une superficie de 1 346 m², située en zone Ace (agricole à vocation de continuité écologique) est proposée au prix de 0,70 €/ m², soit 942,20 € net vendeur.

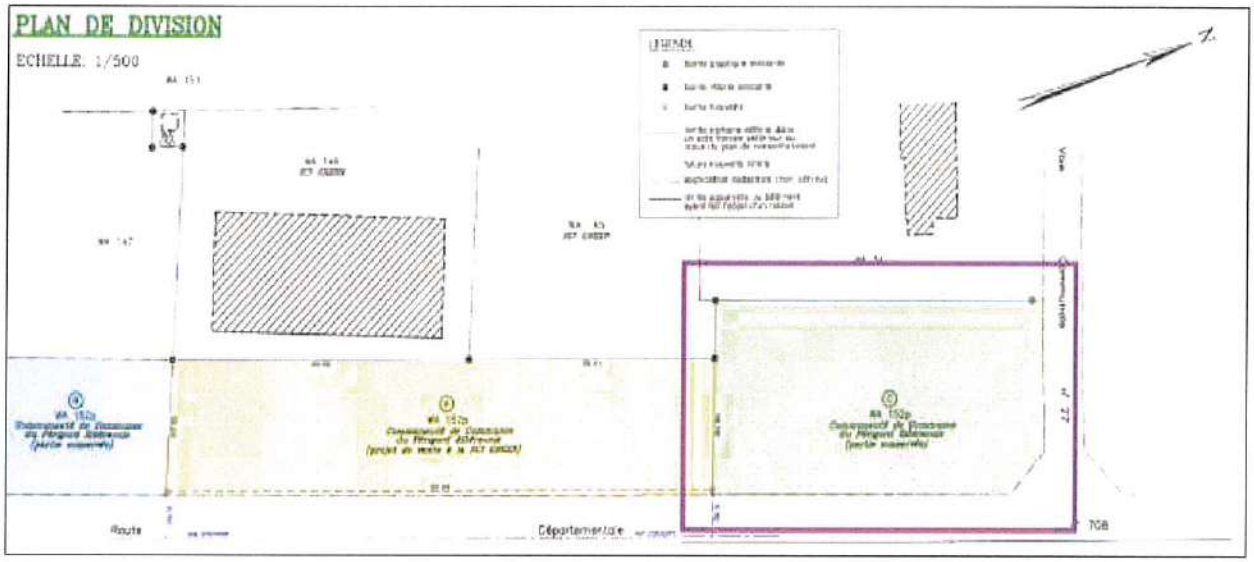

L'avis des domaines a déjà été sollicité pour le lot A. sous le numéro 9053884

Il sera procédé à cette vente sous la forme d'un acte d'administratif.
Considérant que Monsieur le Président en tant qu'autorité administrative aura le rôle de recevoir et authentifier l'acte en forme administrative il est proposé de désigner Monsieur Jean-Didier Andrieux, 1er Vice-Président de la collectivité en qualité de vendeur.

Le conseil communautaire à l'unanimité autorise la vente de ce terrain à Madame Sylvie Comin et Monsieur Frédéric Comin et autorise Monsieur Jean-Didier Andrieux, 1er Vice-Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette vente.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 55
Votes contre :0
Abstentions :0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet
Signé électroniquement le 28/03/2023 à 08:34
par Didier BAZINET

La secrétaire de séance du 22 mars 2023
Murielle Cassier

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 28/03/2023 08:33:22

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC